

arcam INFO46

Bulletin d'information
édité par le Comité
octobre 2021

Parole de...

Bertrand Duperrex
Syndic de Vullierens | Président du Comité de l'ARCAM



L'Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges, plus connue sous le nom de l'ARCAM, a le privilège de compter parmi ses membres les 56 communes qui composent notre District.

Ce qui en fait une interlocutrice particulièrement représentative dans la défense des intérêts et le soutien de projets, aussi nombreux que variés, qu'ils soient publics, associatifs ou privés.

“Le développement du District est l'affaire de tous”. Ce constat illustre bien la volonté de l'ARCAM d'être l'interlocutrice des acteurs de notre District. Dans cette perspective, notre Association a revu en ce début de législature son but statutaire et sa gouvernance afin d'adapter sa structure et de se donner les moyens en ressources organisationnelles, humaines et financières.

Et faire en sorte que le slogan “**Un district uni, ouvert et dynamique**” puisse y trouver sa complète signification.

De la plus petite commune à la ville centre, du haut vers le bas et de l'est en ouest il s'agira de continuer à fédérer les structures, coordonner les actions, rassembler les moyens

afin de renforcer l'identité et la cohésion de notre district.

Avec la mise en place de groupes de travail idoines et permanents, la nomination d'un répondant ARCAM au sein de chaque municipalité, l'organisation de séances d'information régulières, le Comité a voulu montrer un signal fort dans la réalisation de ces stratégies.

Le développement économique a toujours pris et continuera à constituer l'un des buts essentiels liés aux activités de l'ARCAM. Dans cet esprit, une attention particulière sera accordée à la plateforme économique regroupant les quelques 150 membres privés de l'association. Intégrés au sein d'une commission “Economie”, ses président et vice-président viendront de facto rejoindre prochainement les rangs du Comité.

Les stratégies régionales définies se veulent claires et ambitieuses. Avec les moyens dont l'ARCAM s'est dotée, et tout en sachant que votre collaboration nous sera nécessaire et précieuse, nous avons l'intime conviction qu'elles seront menées à leurs termes pour le bien de tous.

Toute l'Equipe de l'ARCAM se tient à votre disposition. N'hésitez pas à la contacter.

- 1 Parole de...
Bertrand Duperrex
Président du Comité de l'ARCAM
- 2 Quoi de neuf?
 - 2 Un nouveau comité
 - 2 Energie
 - 3 Mobilité
 - 3 Développement régional
 - 4 Economie
 - 4 Statuts
 - 4 Budget 2021
- 4 Agenda



Association de la région
Cossonay-Aubonne-Morges
rue Neuve 1 | Case postale
1304 Cossonay
t. 021 862 22 75 | info@arcam-vd.ch
www.arcam-vd.ch

Quoi de neuf?



Comité 2021-2026

Liste de membres comme suit
de haut en bas de gauche à droite:

Bertrand Duperrex | Syndic, Vullierens
Président

Mélanie Wyss | Syndique, Morges
Vice-Présidente

Martial Messeiller | Syndic, Orny

Valérie Induni | Syndique, Cossonay

Didier Amez-Droz | Syndic, Montricher

Marie-Christine Gilliéron
Syndique, Hautemorges

Guy Delacrétaz | Syndic, Prévèrenge

Anne-Lise Rime | Syndique, L'Isle

Stéphane Porzi | Syndic, St-Prex

David Robert | Municipal, Ferreyres

Sont absents du montage

Yves Charrière | Syndic, Aubonne

José Manuel Fernandez | Syndic, Etoy
Vice-Président

Energie

La maison de la transition | un projet pour faciliter la transition énergétique



Le district de Morges a été retenu comme zone pilote pour lancer ce projet. Dès lors, dans un premier temps, l'ARCAM l'a soutenu par un préavis LADE qui a permis aux porteurs de ce projet de disposer des fonds nécessaires au lancement de cette plateforme, à la mise en place de la communication et à l'organisation d'ateliers participatifs.

La Maison de la transition n'est pas un lieu, mais un accélérateur de projets durables régionaux. Il vise à identifier des porteurs de projets de qualité et à stimuler l'engagement des différents acteurs et des citoyennes.

Le soutien ainsi proposé par l'initiateur de ce projet permet d'accélérer la transition énergétique et écologique.

Au-delà du soutien financier, l'ARCAM suit avec intérêt l'avancement de cette initiative, notamment pour assurer le lien avec le groupe de travail Energie.

Ainsi, les ateliers participatifs qui auront lieu durant le mois d'octobre permettront d'identifier et réunir les acteurs de la région disposés à s'engager dans ce projet et à analyser les conditions-cadres nécessaires à un déploiement efficace de la transition énergétique.

Suite à ces séances, plusieurs projets pourront faire l'objet d'un soutien professionnel pour une mise en oeuvre adéquate.

Contact | Mme Carine Cavin | carine.cavin@arcam-vd.ch

**MAISON DE LA
TRANSITION**



Plan de Mobilité de Site

Littoral Parc | Une grande première pour le district et le canton!



Les problèmes de trafic à Littoral Parc ne datent pas d'hier, et même le COVID-19 n'est pas parvenu à en venir à bout: en cette année 2021, l'ARCAM et le bureau IntenCity sont mandatés par le Canton de Vaud pour informer et fédérer les entreprises de la zone Littoral Parc autour de mesures de mobilité. **Celles-ci permettront notamment de remédier à cette problématique séculaire tout en offrant de meilleures possibilités de transport par d'autres moyens.** Si ce report modal de la voiture individuelle vers divers modes de transport vise principalement les collaborateurs et collaboratrices du site, certaines mesures devraient également bénéficier à la clientèle.

Après un printemps fort en événements et démarches participatives auprès des entreprises, plusieurs scénarios de mise en œuvre seront présentés au Comité Littoral Parc au début novembre. De l'implantation d'un Guichet Mobilité au renforcement des solutions partagées, le changement de paradigme se construira via la mise en place d'infrastructures, d'outils et de services efficaces et pratiques, que viendront appuyer des aménagements ultérieurs, du ressort des Communes et du Canton. L'ARCAM se réjouit de la dynamique observée depuis le début de cette année, ainsi que de l'intérêt manifesté par les entreprises envers cette thématique. **Les solutions retenues permettront de simplifier et de diversifier les possibilités relatives au trafic pendulaire, en renforçant l'accessibilité multimodale au site Littoral Parc. Pour toutes ces raisons, l'ARCAM espère vivement la signature d'une charte d'ici la fin de l'année, prérequis qui permettra de se porter sur la mise en œuvre concrète d'un Plan de Mobilité de Site.** N'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus d'informations.

Contact | M. Raphaël Badoux | Raphael.Badoux@arcam-vd.ch

Développement du territoire

CartoJuraLéman



Depuis le 1^{er} janvier 2021 la gestion globale du géoportail régional CartoJuraLéman est revenue entièrement à l'ARCAM qui a délégué sa gestion technique à l'Unité géomatique de la Ville de Morges. L'association CartoJuraLéman sera prochainement dissoute. Avec ce changement un Comité de pilotage (COPI-CJL) a été mis en place qui est composé d'un représentant politique par secteur ARCAM. Celui-ci devra valider le budget et superviser la stratégie proposée par le comité technique (COTECH-CJL). CartoJuraLéman permet à ses partenaires (communes

Pour un district uni, ouvert et dynamique.

et associations intercommunales) de représenter leurs données sur un guichet facilement accessible par les employés communaux, les ingénieurs, les aménagistes et la population. Un accès sécurisé permet aussi de représenter des données plus sensibles. **Actuellement les données de 35 communes sur les 56 du district sont représentées sur le géoportail et les données de 9 associations intercommunales.** Nous sommes à la disposition des communes partenaires ou non pour montrer les bénéfices de ce service, n'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus d'informations ou à visiter notre site: www.cjl.ch et notre géoportail: map.cjl.ch.

Contact | M. Luca Maurizio
luca.maurizio@arcam-vd.ch

La stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA)

L'ARCAM est en train d'élaborer la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) qui doit permettre de disposer d'une vision d'ensemble des différentes zones d'activités existantes, de définir leur dimensionnement et de gérer leur développement afin qu'elles correspondent à la demande économique. L'instrument d'aménagement du territoire préconisé pour formaliser cette stratégie est une planification directrice à l'échelle régionale. L'élaboration de ce plan permettra de lever le moratoire sur la création de nouvelles zones d'activités. **Actuellement nous avons terminé la phase de diagnostic et nous sommes en train d'élaborer le volet stratégique.** Ce printemps, nous avons pu rencontrer les communes concernées dans le périmètre d'étude lors de la réalisation de 3 ateliers participatifs qui nous ont permis, entre autre, de classer les zones d'activités selon leur importance. Nous prévoyons de terminer la SRGZA pendant l'été 2022. N'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus d'informations ou à visiter notre site: www.arcam-vd.ch/territoire-mobilite/srgza/

Contact | M. Luca Maurizio
luca.maurizio@arcam-vd.ch

Economie

L'ARCAM relance le réseautage après une longue période durant laquelle les entreprises n'ont plus eu d'occasion d'échanger



L'ARCAM propose à ses membres privés de se réunir tous les 2 mois autour d'un petit-déjeuner réseautage, "Les Matinales de l'ARCAM". Le format est le même à chaque événement avec un accueil café croissant dès 7h30, une partie "présentez-vous" dans laquelle chaque entreprise dispose de 40' secondes pour expliquer son activité, une intervention de 10 minutes sur un sujet et enfin la partie réseautage qui clôture l'évènement vers 9h30. L'évènement est gratuit et réservé à nos membres ARCAM. Le lieu varie, permettant de couvrir les 5 secteurs du district. Les thématiques et intervenants s'adaptent à l'actualité.

La première édition a eu lieu le mardi 16 septembre aux Ateliers de la Côte à Etoy. Elle a été pleine de succès avec plus de 30 entreprises du district présentes. N'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus d'informations.

Contact | Mme Marie-Lys Perrier-Bizeau
MarieLys.PerrierBizeau@arcam-vd.ch

Statuts

Le 8 septembre 2021 l'AG a validé les nouveaux statuts de votre association. En voici les principaux changements :

- > Le Secteur 5 sera dorénavant représenté par 2 membres au comité (au lieu de 1 jusqu'à ce jour)
- > Intégration de 2 représentants de la plateforme économique avec droit de vote, en 2022, dès que la commission économique sera constituée et son règlement élaboré
- > Suppression de la représentation automatique des communes de Cossonay, Aubonne et Morges, au comité.
- > Création d'une charte d'engagement pour les membres du comité.

Agenda

Mercredi 13 octobre 2021

14h00 | St-Prex
Etats généraux du tourisme

Mercredi 13 octobre 2021

18h00 | St-Prex
Formation aux communes | L'ARCAM, c'est quoi ?

Mercredi 3 novembre 2021

18h00 | Cossonay
Point Energie | transition énergétique

Mercredi 10 novembre 2021

18h00 | Cossonay
Formation aux communes | Les relations avec l'Etat

Mardi 16 novembre 2021

7h30 - 9h30 | lieu à déterminer
Les Matinales de l'ARCAM | Edition 2

Jeudi 18 novembre 2021

18h00 | Hautemorges
Assemblée générale d'automne de l'ARCAM

Jeudi 30 novembre 2021

heure et lieu à déterminer
Club des Entreprises Littoral Parc
Séance d'Automne

Budget 2022

Le Comité de l'ARCAM vous informe que, malgré une année très compliquée causée par la prolongation des projets due au ralentissement des activités lié au coronavirus, cette année encore la cotisation des membres institutionnels pour l'exercice 2022 est maintenue à Fr. 8.30 par habitant, sous réserve de l'approbation usuelle lors de la prochaine assemblée générale. Il est à noter que cette cotisation a été calculée en 2009 avec comme base 3,6 ETP et qu'avec les tâches qui lui ont été assignées, l'équipe opérationnelle compte aujourd'hui 6,4 ETP. Nous pouvons tenir le niveau des cotisations grâce aux derniers fonds de réserves disponibles !